

RECOMMANDATIONS COVID-19

LA FRICTION HYDRO-ALCOOLIQUE DES MAINS

QUAND ?

- **A l'extérieur** : avant de sortir de son domicile, après avoir touchée une surface possiblement contaminée (poignée de porte, digicode, boutons d'ascenseur, distributeur, chariot de courses...).
- **Au domicile s'il n'y a pas d'eau et de savon disponible** : en arrivant, avant de mettre son masque, avant et après tous les actes de soins.

COMMENT ?

